



LEVÉE DE FONDS DE 2 MEUR

17 mai 2021.

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, annonce une levée de fonds de 2 MEUR par le tirage de 2 tranches d'OCEANE, d'une valeur nominale de 1 000 000 EUR, souscrite par European High Growth Opportunities Securitization Fund¹.

Le produit net de cette opération (1 940 000 EUR) sera destiné à financer les projets de développement de l'entreprise, notamment via des opérations de croissance externe à l'image de la prise de participation dans VALANTUR ou de l'acquisition d'un site de fabrication en France.

Le tirage de 2 tranches d'OCEANE annoncé ce jour pourrait donner lieu à la création de 2 222 222 222 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,85%. Pour rappel, aucune conversion n'interviendra avant la finalisation du programme d'*equitization*² concernant la dette des créanciers financiers (CECA).

À l'issue de ces tirages, la capacité résiduelle de financement est de 70 MEUR sur le programme d'OCEANE, sous réserve de la satisfaction des conditions prévues par le contrat existant entre CYBERGUN et European High Growth Opportunities Securitization Fund. CYBERGUN envisage de tirer 20 MEUR sur cette ligne d'ici la fin de l'année.

À ce jour, le tirage de 17 tranches d'OCEANE a permis de lever 19,4 MEUR et a donné lieu à la création de 12 340 343 143 actions nouvelles³, dont 388 056 302 au titre des frais liés au contrat. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,01%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 8 octobre 2019. Cette émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un Prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le tableau de suivi des OCEANE et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la société.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2020 disponible sur le site Internet de la société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses

¹ Il n'existe aucun lien capitalistique ni action de concert entre HBR Investment Group, Hugo Brugière et European High Growth Opportunities Securitization Fund (ou plus généralement le groupe Alpha Blue Ocean)

² Processus permettant la transformation progressive des créances détenues par la Fiducie en actions CYBERGUN.

³ Y compris, lorsque cela était nécessaire, les actions émises à titre d'indemnisation en raison du niveau du cours de bourse par rapport à la valeur nominale de l'action

échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement obligataire.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN : www.cybergun.com

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 décembre 2020, la société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 40 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0013204351 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86